



**Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable
de VIC FEZENSAC
26 avenue des Pyrénées - 32190 VIC FEZENSAC**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

République française

GERS

Vic Fezensac - SIAEP

Séance du jeudi 04 juin 2026

Date de la convocation : 28/05/2026

Le jeudi 04 juin 2026 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur BENOIT DESENLIS (ROQUEBRUNE),

En exercice : 20

Présents : 19

**Votants :
20**

Présents : Madame NATHALIE BERGES (BAZIAN), Monsieur JEAN PIERRE DOAT (BELMONT), Madame CORINNE AGUT (CALLIAN), Monsieur MICHEL LEBE (CAZAUX D'ANGLES), Monsieur CEDRIC ZANARDO (JEGUN), Monsieur JEAN PIERRE HUBERT (MARAMBAT), Monsieur BENOIT DESENLIS (ROQUEBRUNE), Monsieur LAURENT BRUMM (SAINT JEAN POUTGE), Monsieur XAVIER LABAT (TUDELLE), Monsieur ROBERT CAMAZZOLA (VIC FEZENSAC), Monsieur GILLES GUICHARD (VIC FEZENSAC), Madame CLAIRE TUA (LE BROUILH MOMBERT), Madame Nathalie BOULOIS (ANTRAS), Monsieur Théophile JOULLIE (BARRAN), Monsieur José Pierre LOPEZ (BIRAN), Madame Mauricette CAZE (CAILLAVET), Madame Marjorie LASBATS (CASTILLON DEBATS), Monsieur Philippe JOUEN (ORDAN LARROQUE), Monsieur Frédéric BERTOLLA (PRENERON)

Représentés : Monsieur Romain DOUCET (RIGUEPEU) représenté par Monsieur BENOIT DESENLIS (ROQUEBRUNE)

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Monsieur CEDRIC ZANARDO (JEGUN)

Délibération n°CN_002_2026

Objet : Recrutement secrétaire comptable

Le président expose à l'assemblée la nécessité de créer un poste de secrétaire comptable à raison de 35 heures / semaine.

Ce poste sera de catégorie B ou C en fonction du profil de la personne recrutée.

Après en avoir délibéré, le conseil syndical :

- AUTORISE le président à ouvrir un poste de catégorie B ou C
- AUTORISE le président de lancer la procédure de recrutement
- AUTORISE le président de signer tous les documents afférents à ce recrutement.

A Vic Fezensac, le 4 juin 2026

Le président,

Benoit DESENLIS

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20___